

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19958 - 77ÈME ANNÉE

Rassemblement contre la baisse des droits des chômeurs, des retraités, des salariés et contre la gestion par Paris de la crise sanitaire importée

Grande mobilisation des syndicats contre la casse sociale à La Réunion



L'intersyndicale CGTR, FO, FSU, Solidaires et SAI-PER appellent à une journée d'action ce mardi 5 octobre 2021 pour les travailleurs du public et du privé. Les syndicats revendiquent le respect des droits des travailleurs privés d'emploi et sont contre la nouvelle « assurance chômage » qui va augmenter la pauvreté. Les représentants des travailleurs revendiquent aussi le droit à une retraite digne, la fin du pass sanitaire et de l'obligation de

participer à une expérimentation médicale au profit de plusieurs firmes pharmaceutiques occidentales. Voici la déclaration du Bureau confédéral de la CGTR à ce sujet.

A l'heure où le pays tente de sortir de la crise sanitaire, à l'heure où la situation sociale appelle à des mesures fortes, le Président de la République et son gouvernement accélèrent leur politique libérale et

annoncent de nouveaux reculs sociaux.

Depuis le premier jour de la crise, ils sont là et ils répondent présents ceux qui nous soignent, ceux qui nous transportent, ceux qui nous livrent, ceux qui nettoient nos rues, ceux qui construisent nos maisons, ceux qui accompagnent nos enfants, etc.

L'urgence sociale appelle des mesures fortes

Aujourd'hui quelle reconnaissance pour l'ensemble des travailleurs et des travailleuses ? AUCUNE augmentation de salaires, pas de reconnaissance des pénibilités, pas d'amélioration des conditions de travail, pas d'évolution professionnelle. Pire, le gouvernement stigmatise les personnels soignants en les présentant comme hostiles à la vaccination, il suspend leur contrat de travail. Il confirme son attaque contre l'assurance chômage et envisage un nouveau recul de l'âge de départ en retraite.

Cette crise sanitaire, sans précédent, demande des réponses différentes de celles produites par ce gouvernement et l'urgence sociale appelle des mesures fortes en faveur des salariés, des chômeurs, des jeunes et des retraités. Il faut défendre notre modèle social mis en danger par Macron et son gouvernement qui au nom de la dette accélèrent la politique de casse sociale. Des milliards d'euros ont été versés au patronat, aux actionnaires et aux laboratoires. Des mesures qui favorisent encore une fois le capital et la finance des plus grosses fortunes de France qui continuent de se gaver et de profiter de la pandémie. C'est bien le grand patronat qui est aussi responsable et qui profite des richesses créées par les salariés.

Il est temps d'en finir avec ce mépris ! Il est temps de passer à l'action pour obtenir une meilleure répartition de richesses et un service public digne de ce nom, il est temps d'en finir avec les inégalités sociales à la Réunion

Tous les motifs sont devant nos yeux pour nous mobiliser et revendiquer nos droits.

Pour exiger l'arrêt des licenciements dans nos entreprises

Il faut conditionner les aides publiques pour la création des emplois notamment dans les entreprises, dans les hôpitaux et dans la fonction publique

Il faut augmenter les salaires nécessaires pour vivre dignement de leur travail et relancer l'économie via la consommation des ménages. Le gouvernement va peut-être annoncer une revalorisation de 2 % du SMIC d'ici le mois octobre. Cela reste très insuffisant, le gouvernement n'a aucune volonté de revaloriser substantiellement le SMIC alors que les salariés ressentent l'augmentation des prix tous les jours et plus particulièrement sur les produits de première nécessité.

Donner les moyens pour les services publics de l'éducation, la santé, les transports, avoir un logement, l'eau, l'électricité... afin de répondre aux besoins de la population et aux défis de demain

Il faut se mobiliser aussi pour des meilleures conditions : oui baisser le temps de travail à 32 heures c'est possible, avoir le droit à la déconnexion, l'ouverture des droits à la retraite à 60 ans

Enfin la situation sociale est clairement de plus en plus difficile et nous savons tous que la lutte sera encore longue et qu'elle requiert l'implication de tous pour réussir la mobilisation du 5 octobre.

Le bureau Confédéral

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Pandora Papers, la face sombre du capitalisme

Les Pandora Papers désignent la fuite de près de 11,9 millions de documents confidentiels faisant état d'évasion fiscale à large échelle de plusieurs milliers de personnalités politiques, publiques et de monarques. Parmi eux, trois cents responsables publics, trente-cinq chefs d'État et cent trente milliardaires sont directement mis en cause. L'ICIJ note que « ces documents révèlent que de nombreux acteurs puissants qui pourraient aider à mettre fin au système offshore en ont au contraire profité, en cachant des actifs dans des sociétés secrètes et des fiducies alors que leurs gouvernements ne font pas grand-chose pour ralentir un flux mondial d'argent illicite qui enrichit les criminels et appauvrit les nations ». Le nom « Pandora Papers » donné à cette enquête collaborative fait selon l'ICIJ référence à « l'héritage des Panama et des Paradise Papers, ainsi qu'au mythe de la boîte de Pandore qui évoque toujours une vague de problèmes et de malheurs ».

Acheter ou créer une société offshore n'est pas en soi illégal, mais rappelle l'ICIJ, « le secret qu'elle fournit peut couvrir des flux d'argent illicites, permettant la corruption, le blanchiment d'argent, l'évasion fiscale, le financement du terrorisme et la traite d'êtres humains et d'autres violations des droits de l'homme ». Alors que l'écart entre les plus riches et les plus pauvres continue à se creuser, cinq ans plus tôt éclatait le scandale des Panama Papers, la fuite de plus de 11,5 millions de documents confidentiels issus du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca détaillant des informations sur plus de 214 000 sociétés offshore. Parmi les actionnaires se trouvaient des hommes politiques, des milliardaires, des sportifs de haut niveau ou des célébrités. D'après un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) publié en 2020, les autorités fiscales de près de 100 pays ont découvert, sur une année, 10 000 milliards d'euros d'actifs offshore répartis sur 84 millions de comptes bancaires. Un autre enjeu de l'enquête était de montrer comment l'opacité des systèmes offshore a aussi facilité « les manœuvres financières de personnes confrontées à des enquêtes criminelles ou à des poursuites civiles coûteuses », par exemple pour une entreprise chimique belge accusé de crime contre l'environnement ou pour un complice de la famille Colombo au sein de la mafia, ou la dissimulation de vol et contrebande d'œuvre d'art, reliques ou d'antiquités, parfois ensuite achetées par des musées de premier plan.

L'ICIJ a eu accès aux archives de quatorze cabinets spécialistes de la création de sociétés anonymes

comme Trident Trust, DadLaw, SFM, Alcolgal, Il Shin. Il s'agit du même rôle que le cabinet Mossack Fonseca dans les Panama Papers. Ces cabinets sont localisés dans des paradis fiscaux (Belize, îles Vierges britanniques (BVI), Chypre, Dubaï) et jouent un rôle central dans la création de milliers de sociétés-écrans. En montrant que plus des deux tiers des sociétés offshore exposées au grand jour par cette fuite ont été créées dans les îles Vierges britanniques, l'ICIJ confirme que ce territoire connu comme une juridiction particulièrement laxiste et avantageuse vis-à-vis de l'évasion fiscale joue un rôle majeur pour le maintien de la finance offshore secrète.

L'ICIJ a notamment montré que « cabinet d'avocats de l'élite latino-américaine », le cabinet d'avocats panaméen Alemán, Cordero, Galindo & Lee (en) (ou Alcolgal) est, selon ces documents, celui qui a créé au moins 14 000 sociétés écrans et fiducies dans des paradis fiscaux. En France, on retrouve deux champions du libéralisme situés sur deux faces d'une même pièce, Dominique Strauss Kahn mais aussi Aymeric Chauprade, ex-conseiller de Marine Le Pen et élu Front national.

Les paradis fiscaux ne facilitent pas seulement les magouilles financières, ils sont au centre des stratégies des firmes et des flux bancaires internationaux. Évasion et fraude fiscales des riches et des entreprises, blanchiment d'argent mafieux, corruption, etc., pas une pratique financière internationale douteuse sans qu'un paradis fiscal ne soit impliqué. Et pourtant, les activités opaques des centres financiers offshore, comme on dit diplomatiquement dans les instances internationales, sont par définition les moins connues. Les estimations du blanchiment d'argent ou de la fraude fiscale internationale sont soit fantaisistes, soit, lorsqu'elles prennent la peine d'expliquer en détail leur méthode, trahissent la multiplication des approximations auxquelles elles ont recours et la fragilité de leurs résultats. Or, le rôle des paradis fiscaux va bien au-delà des échos de magouilles financières qui nous en parviennent : ils représentent des piliers essentiels de la mondialisation économique.

« Le capitalisme est cette croyance stupéfiante que les pires des hommes feront les pires choses pour le plus grand bien de tout le monde. » John Maynard Keynes

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

Kissa sa la sov noute lang kréol si èl té dann danzé ? Si la pa lo pèp rényoné par li minm – morso niméro 2

Yèr mwin la anparl azot lo kou bande kolonyalist-néo si zot i vé – épi zot konpliss téi porte konte nout lang kréol rényonèz épi noute kiltir, boudikonte nout lidantité rényonèz. Mwin la fine di azot plizyèr foi kèl mo té interdi bande rényoné prononssé sansa zot téi otobayone azot pou pa malkontante ladministrasyon.

Koméla ni parl listoir La Rényon é sa i shoke pi pèrsone, ni di lo kréol rényoné sé in lang é pèrsone i gingn pa kriz lapoplékssi, ni di nou lé rényoné é rényonèz é sa i pass konm in lète a la poste. Avan té pa konmssa : téi anparl lo patoi kréol, lo mo listoir lété réyé dann noute vokabilèrè, téi di pa rényoné é rényonèz. Bande ti-kolon, déssèrtin, l'avé bèss la tête, mé galman toute in klass sosyal téi viv dann la krintiv lordonans oktob 60 épi la répréssyon. Si mi diré azot in zour in bande sosyalist la fé in parti épi la apèl sa « parti socialist ile de La Réunion ». Sa i di pa zot arien mé kalkil kant mèm kossa néna la dsou.

Astèr si ni rovien in pé an aryèr dsi la disparission kaziman programé pou noute lang kréol rényoné, zot va dir amwin i rèye pa in lang dsi la karte lo monde konmsa ! Détronpe azot pars l'èr ni koze, l'ère zot l'aprè lir amwin néna déssèrtènn lang aprè disparète. Alor pou kossa avèk la fors la ropréssion, la fors laliénasyon, azouté avèk la korupssyon, noute lang la pa disparète. Mwin néna in lidé, mi koné pa si sé in bon lidé, mé antouléka mi di azot. Ala li la :

Pou mwin dann in promyé tan i fo ni anparl la lite global pou lotonomi porté par lo PCR dopi lané 1959 pou fère fass lassimilasyon, la ropréssyon, la koripssyon... noute bande fèr d'lanss ladan té la lite politik, la lite kiltirèl épi la lite pou l'égalité konte la mizère. Mi panss dann noute rézistanss bonpé rényoné téi rotrouv azot, pétète la majorité mé konm téi frode toute zéléksyon – dopi 1957, ziska dann zané 1970-lé difissil konète noute forss dann tan-la.

La pankor fini

Justin